

Edito



Avenir du MAA : un ministre peu informé ?

Lors de la rencontre CGT Agri / ministre de l'agriculture, nous n'avons pas voulu discuter à bâtons rompus sur de grandes généralités sociales et politiques, rappelons que Didier Guillaume est le ministre du gouvernement Macron/Philippe dont on connaît les desseins pour la fonction publique et le dédain pour ses agents.

Dès lors, nous nous sommes attaché à identifier des points d'amélioration très concrets afin de demander au ministre son avis, son positionnement, son action.

Ainsi, nous avons pu constater que le ministre n'était pas souvent en capacité de répondre, soit ignorant les sujets, ou bien ne faisaient-ils pas partie de ses préoccupations.

DDI, emplois précaires, fusions de services, disparition de missions et suppressions d'emplois, du flou, mais pas de démenti.

Cet embarras se traduit ensuite dans nos comités techniques ministériels, particulièrement houleux depuis la nouvelle mandature : trois boycotts unitaires, des votes contre en pagaille, et une administration aux abois !

Ça sent la grève. **Rendez-vous le 9 mai pour la journée unitaire** de grève et manifestation pour la fonction publique, à l'appel des 9 organisations syndicales représentatives.

... Bonne lecture !
La rédaction

Actualité

Répression, arrestations et intimidations, la politique d'un gouvernement illégitime aux abois

Ce n'est pas la tentative de putsch vénézuélien, porté par un pantin manipulé par Trump et ses valets, dont le président français, que nous évoquons ici (voir [notre communiqué de soutien au peuple vénézuélien](#)).

C'est bien en France, que nous assistons à l'escalade répressive. L'atteinte aux libertés de manifester, et aux libertés publiques, est à son comble. Pour agir, le gouvernement Macron / Philippe s'entoure de barbouzes comme Bénalla, arme sa police, édite des décrets pour empêcher les manifestations. Rien n'y fait, nous sommes encore et toujours dans la rue, malgré les coups, les gaz, les amendes et les interdictions. Face à l'échec de ses lois illégitimes, le gouvernement peaufine sa propagande et n'hésite pas à recourir au mensonge, comme vient de le faire sciemment le ministre de l'intérieur encore une fois, sur « l'attaque » de la Salpêtrière, usant de la désinformation pour discréditer la colère du peuple et **maintenir en prison des dizaines, des centaines de manifestant-es.**

Les méthodes de soudard du gouvernement nous rappellent que la démocratie est fragile et que la défense de nos droits et libertés est toujours un enjeu.

Après le 1^{er} mai, nous continuons le 9 mai, nous reprenons le pavé, et nous serons dans la rue, à l'appel unitaire des organisations de la fonction publique, pour un service public au service de toutes et tous, contre une société du clientélisme et de la concurrence.

Vous pouvez lire [ici le tract intersyndical CGT Agri, FO Agriculture, Snetap et Snuitam FSU et SUD RT](#) appelant les agents du MAA à rejoindre massivement la grève et les manifestations le 9 mai prochain.

Missions transverses et externalisations

C'est un sujet ancien, remis sur le devant de la scène par AP2022, préconisant l'abandon de missions publiques pour « dégraisser le mammoth » comme disait l'autre...

Les missions informatiques (ASP, CERIT...) ont été déjà largement externalisées vers des sociétés prestataires de service aux des coûts de gestions inouïs pour un service dégradé, allant jusqu'à la perte de la maîtrise de la donnée, comme c'est le cas à l'ASP.

Alors que plusieurs ministères ont fait marche arrière sur cette politique inefficace et sont dans une démarche de réinternalisation, rien au programme dans ce sens au MAA aujourd'hui.

Concernant les secrétariats généraux des DDI, et la mise en place de SG transverses, cela représenterait 400 agents du MAA concernés par ces évolutions.

Le changement d'organisation, programmé pour début 2020, concernerait les fonctions support, hors RH. Les missions seraient sous responsabilité préfectorale, les agents rattachés à leur ministère de tutelle. Une double autorité qui serait très difficile pour les agents, et, en ligne de mire, une réduction des effectifs, faut pas se leurrer... Le discours officiel, c'est « efficacité » !

Dans la réalité, il s'agit pour l'administration de supprimer des postes et de préparer ainsi l'externalisation des fonctions supports.

Les agents ne sont pas dupes et mesurent les dégradations qui leur sont promises. Dans de nombreux départements, les agents sont d'ores et déjà en action.

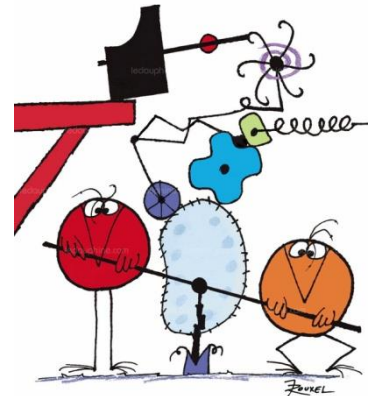
C'est par exemple [ce courrier envoyé au préfet du Gard](#), signé par l'ensemble des agents de la DDPP.

Face au passage en force que veut imposer ce gouvernement, l'heure n'est pas au dialogue au niveau des négociations interministérielles. Les quatre organisations siégeant au comité technique central (CTC) des DDI multiplient les actions : boycott unitaire du CTC des DDI d'avril dernier, et intervention surprise au séminaire des directeurs et directrices des DDTM.

Vous pouvez lire [ici le tract unitaire](#).

[Ici, le communiqué de presse unitaire](#) suite au dernier Comité Technique Central des DDI.

Dans cette négociation, le gouvernement ne dévie pas d'une ligne la stratégie qu'il s'est fixée : avancer coûte que coûte ses réformes, indépendamment des négociations.



POURQUOI FAIRE SIMPLE QUAND ON PEUT FAIRE COMPLIQUÉ ?!

IFCE : la mort du petit cheval ?

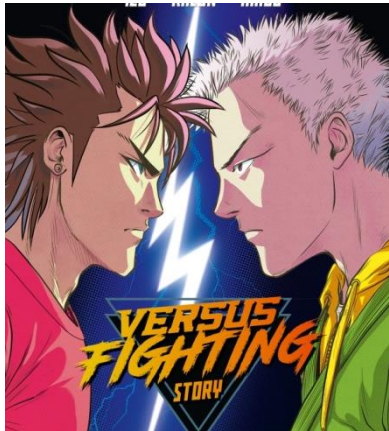
Question directe au ministre, quel est l'avenir de la politique équine au MAA ? Réponse spontanée du ministre, il faut la maintenir.

Pourtant, le saccage qui y est mené, depuis de nombreuses années, ne reflète pas cette ambition.

Depuis le changement de statut des haras, devenus en 1999 un établissement public administratif (c'est-à-dire depuis l'agenciarisation de cette mission...), puis la fusion avec l'école nationale d'équitation deux ans plus tard, les missions équines sont dépecées, abandonnées, vendues au privé : cessation de l'activité étalonnage, cœur de métier des haras, fermeture des sites nationaux, seuls quatre existent toujours, sans chevaux.

Les effectifs sont passés de 1400 agents en 2012 à 730 aujourd'hui. Et la trajectoire pour les années à venir poursuit cette décrue. Le Contrat d'Objectif et de Performance (sic !) prévoit de nouvelles suppressions d'emplois pour arriver en 2022 à 600 salarié-es. Les dispositifs d'accompagnement au départ sont la principale activité de la direction de l'IFCE : fermetures de services sans reclassement des agents, poussés au burn out et à la recherche d'emploi, développement de plans de requalification, mesure d'indemnisation de départs volontaires, aucune politique de recrutement programmée pour faire face aux nombreux départs en retraite qui vont intervenir dans les trois prochaines années.

A notre question sur le seuil critique pour le maintien de cette activité, le ministre, embarrassé, n'a pas su répondre.



Etat vs Régions : qui va remporter la prochaine programmation PAC ?

La gouvernance de la prochaine PAC peut conduire à de grands bouleversements, pour l'agriculture bien sûr, mais aussi pour nos missions. Les régions et l'état sont en concurrence pour remporter le marché !

Tout d'abord, une baisse de budget annoncée, baisse que le ministre n'a pas, d'après lui, intégré comme ayant un impact direct sur les coûts de gestion, et, par ricochet, les effectifs en charge de ce dossier. Pourtant, c'est une évidence, les coûts de gestion de la PAC ne devant pas dépasser les 4% du budget global.

Sa principale préoccupation aujourd'hui, qui rejoint également la nôtre, c'est la future gouvernance de la PAC, et notamment le 2^e pilier.

Deux scénarii sont actuellement sur la table des négociations.

Le premier consisterait à une recentralisation des deux piliers. Aujourd'hui, le 2^e pilier est partiellement décentralisé aux régions, bien que les responsabilités ne soient pas clarifiées.

C'est le scénario privilégié par notre ministère, et soutenu par la confédération paysanne, le MODEF et la coordination rurale.

L'autre option, c'est la décentralisation totale du 2^e pilier, défendue par l'association des régions de France et la FNSEA.

Le deuxième scénario serait lourd de conséquence pour le MAA, en termes de missions bien sûr, et il imposerait dès lors un transfert des moyens, et par-delà des effectifs vers l'autorité de gestion qui serait alors les régions. DDT et Draaf seraient les plus impactées, mais également les services centraux, et l'ASP, organisme payeur de la PAC.

Le ministre ne veut pas envisager le deuxième scénario. C'est dire si on navigue à vue aujourd'hui sur cette politique structurante pour le ministère...

L'arbitrage sur l'option qui sera retenue interviendra en juin 2019 au plus tard.

Brexit, du parlement européen au MAA, on fait n'importe quoi !

Du jamais vu... Pas un CTM depuis la nouvelle mandature qui se déroule correctement. En cause, l'entêtement de l'administration qui, seule contre toutes les organisations, soutenues par les agents, considère avoir raison. Le MAA a déjà subi plusieurs revers concernant ses préconisations désastreuses pour les salarié-es du MAA aux frontières, sous l'alibi du Brexit, qui ne justifie en rien de revoir le cadre de travail de nos collègues.

Le premier projet de textes nous est soumis en CTM le 10 avril. L'ensemble des organisations du MAA s'indigne, explique, argumente, face à un ministère qui ne sait ni expliquer, ni justifier son projet de révision du cadre de travail de plusieurs centaines d'agents basés aux frontières.

La mise en place de groupes de travail, pour remettre en débat la question des conditions de travail de nos collègues aux frontières, laisserait à penser que le MAA a entendu.

Que nenni ! Le MAA reconvoque les organisations avec les mêmes intentions, le 25 avril et se prend, une fois de plus en CTM, un vote unanime contre ses propositions.

Attention cependant, ce vote contre unanime, cette fois ci, ne peut plus empêcher la sortie des textes. Le MAA peut décider désormais, de façon unilatérale, et contre l'avis des représentant-es des personnels, de valider leur contenu : cycle de travail de 44 heures hebdomadaires, amplitudes de journées de 12 heures, travail de nuit, et des samedis et dimanches, sans compensation, des atteintes à la santé comme à la vie privée pour des centaines d'agents.

Nous appelons dès lors les agents à se mobiliser massivement par toutes les actions possibles, et de rejoindre le mouvement de défense de la fonction publique et du statut par la grève du 9 mai prochain.

**Ça nous
concerne
aussi...**

Les services publics et la fonction publique appartiennent à tou-tes. Protégeons-les !

L'appel des syndicats aux usager-es

Le projet de loi dit de transformation de la fonction publique vient d'être présenté au Conseil des Ministres. Le gouvernement souhaite le faire valider par le Parlement avant l'été.

Non, ce projet de loi ne concerne pas uniquement la gestion des agent-es de la fonction publique. Au contraire, il vous concerne toutes et tous, en tant qu'usager-e.

Il s'agit de pierres permettant de modifier en profondeur la fonction publique et de fragiliser les services publics.

Ce sont des attaques sans précédent.

Ce projet de loi va faciliter, par la généralisation du recours au contrat, parfois sur des contrats de mission, les restructurations, les suppressions, externalisations ou privatisation des missions de service public.

Le projet de loi ne répond pas aux besoins actuels exprimés par les français depuis plusieurs mois qui souhaitent une fonction publique plus proche, plus humaine sur tous les territoires.

Non, ces réformes ne sont pas portées par la volonté d'un meilleur service public mais bien par des principes de coupes budgétaires.

Les promesses de modernisation risquent de se traduire en réalité par une dégradation des services publics.

C'est en fait moins de services publics qui nous attend toutes et tous.

Les services publics ont pour mission de satisfaire les besoins collectifs :

- ✓ en permettant la prise en charge de toutes et tous, quel que soit leur âge, leur origine et leur situation financière et sociale, et non selon le patrimoine ;
- ✓ sur l'ensemble des territoires ruraux comme urbains;
- ✓ en protégeant les plus faibles et non en confortant les plus forts;
- ✓ en rendant possible une véritable redistribution des richesses ;

Revendiquons des services publics accessibles à toutes et à tous, qui servent et aident l'usager-e et réduisent les inégalités et assurent la cohésion sociale.



UNE CGT PLUS FORTE CONFORTERA VOS DROITS

BULLETIN DE CONTACT CGT AGRICULTURE **Coordonnées Personnelles**

Nom

Prénom

Mail Tél.

Fait à le

Je souhaite obtenir un contact avec un-e représentant-e CGT Agri

Je souhaite adhérer au syndicat CGT Agri

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Ce bulletin est à votre disposition comme outil d'informations, d'échanges et de réflexion.

Contactez la CGT Agri : 3 rue Barbet de Jouy 75 349 PARIS CEDEX 07 – Tel : 01 49 55 55 89

Mail : cgt.agri@agriculture.gouv.fr – Site : cgt-agri.fr